



Procédure-bâillon :

La mairie d'Aulnay-sous-Bois poursuit MonAulnay.com pour avoir relayé les affaires de corruption concernant l'urbanisme

Communiqué de presse. Aulnay-sous-Bois le 02/06/2022.

Pour la 6^e fois le blog indépendant MonAulnay.com est poursuivi pour diffamation par la municipalité LR d'Aulnay-sous-Bois. Elle reproche cette fois-ci aux blogueurs d'avoir, à l'automne dernier, relayé les affaires de corruption qui touchent le cabinet du maire Bruno Beschizza. Les affaires en question sont des enquêtes judiciaires sur des soupçons de corruption HLM, des soupçons de prise illégale d'intérêt de revente d'un terrain et des accusations de séquestration violente contre des plaignants de la première affaire¹.

Bruno Beschizza est maire d'Aulnay-sous-Bois depuis 2014. Proche de Nicolas Sarkozy, il avait été nommé en 2015 secrétaire national de l'UMP aux relations à la sécurité. Depuis le début de son mandat à Aulnay-sous-Bois, Bruno Beschizza a intenté plusieurs actions contre des blogueurs et opposants politiques locaux. Ces actions ont été financées par la mairie et jusqu'à ce jour, se sont toutes soldées par des échecs.

D'après le courrier de la juge, les articles visés sont titrés « [Le dir'cab de Bruno Beschizza est condamné à un an de prison ferme dans l'affaire Bygmalion](#) » et « ["L'exemplarité dans l'exercice des fonctions publiques ne semble pas concerner la mairie d'Aulnay" selon Anticor 93](#) ». La phrase au centre des reproches est « *D'autres enquêtes judiciaires portent sur un autre membre du sulfureux cabinet du maire d'Aulnay-sous-Bois : Nagib Benlarbi. La justice enquête dans trois affaires [que nous détaillons ici](#).* ».

MonAulnay.com est un blog d'information bénévole et indépendant qui tente d'informer les habitants depuis 17 ans. Il a été poursuivi à six reprises :

1. Poursuite du blog pour avoir relayé les accusations des défauts de diplôme pour le recrutement du Directeur Général des Services. La mairie a été déboutée.
2. Poursuite de son co-rédacteur pour avoir diffusé des affiches anti-homophobie contre Bruno Beschizza. Plainte retirée la veille de l'audition par le juge.
3. Poursuite de son co-rédacteur, pour avoir en tant que blogueur de MonAulnay.com, expliqué dans un journal belge les affaires d'arrangements clientélistes de Bruno Beschizza avec l'islamisme radical. Le maire a été débouté en première instance et en appel.
4. Poursuite de son co-rédacteur, pour avoir signalé que M. Beschizza protégeait manifestement des collaborateurs convaincus d'avoir commis des graves délits. Le maire a été débouté.
5. Poursuite de son co-rédacteur, pour avoir dénoncé l'action d'un responsable municipal souhaitant limiter le témoignage de l'agression du rédacteur par des proches du maire. Affaire en cours.
6. La présente affaire dont nous venons de recevoir le courrier d'avis préalable à une mise en examen.

¹ Le blog MonAulnay.com détaille ces affaires ici <https://monaulnay.com/2020/07/naguib-benlarbi-le-sulfureux-dircab-de-bruno-beschizza-nous-menace-judiciairement.html>